

Hybridation des sphères économiques et dynamiques rurales dans les Suds.

Communication présentée au 1^{er} Congrès de l'Association Française de Sociologie, 24-27 février 2004. Université de Paris 13, Campus de Villetaneuse

Réseau Thématique Sociologie Economique.

Marcel Djama
Cirad
Département Territoires, Environnement et Acteurs

Résumé.

Dans la théorie économique comme dans la tradition substantiviste de l'anthropologie économique fondée par Karl Polanyi, le marchand et le non-marchand apparaissent comme deux pôles antinomiques et – dans une perspective évolutionniste – comme deux stades de l'histoire des sociétés.

Du point de vue des formations sociales non occidentales, le processus d'internationalisation de l'économie est ainsi souvent dépeint sur le mode de la rupture, c'est à dire du passage d'un ordre domestique, fondé sur l'autosubsistance et les échanges, vers une économie marchandisée et monétarisée.

En partant d'études de cas sur les dynamiques rurales contemporaines, conduites en Océanie (pays Kanak en Nouvelle-Calédonie) et en Afrique (Somalie, Sénégal), cette communication propose de rompre avec cette vision téléologique en montrant à l'inverse, que l'hybridation des ressources marchandes et non marchandes constitue pour beaucoup de formations sociales issues des pays du Sud, un mode dominant d'inscription économique. Nous essaierons ainsi de montrer que l'inscription simultanée dans l'ordre marchand et non marchand est au principe même de la résilience de mondes ruraux, dont l'articulation au marché international – parfois fort ancien – s'effectue aujourd'hui dans des conditions extrêmement défavorables.

1/

Les réflexions que je vais vous exposer ici prolongent des travaux en cours sur les formes contemporaines de ruralité dans divers pays du « Sud ». Elles s'inscrivent également dans le cadre d'un programme de recherche comparatif sur la multifonctionnalité de l'agriculture, qui associe plusieurs institutions de recherche, dont l'Inra et le Cirad.

Au point de départ des questions que je traite, il y a un contexte paradoxal.

Au cours des vingt dernières années, la situation économique des agricultures familiales ou des paysanneries de nombreux pays du Sud, s'est considérablement dégradée, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs :

la libéralisation partielle (asymétrique) des marchés internationaux ;
le désengagement de l'Etat de la plupart de ses fonctions d'appui (techniques, financiers, institutionnels) ;
la disparition d'une grande partie des services non marchands qui étaient assurés par l'Etat (vulgarisation, soins vétérinaires, veille épidémiologique...mais aussi santé, éducation). Ces services ont été privatisés lorsqu'il y avait un marché solvable. Dans un certain nombre de pays, ils ont tout bonnement disparus.

Parallèlement à ce premier constat qui dresse l'état de marasme de ces économies agricoles, on peut noter deux tendances concomitantes qui posent question.

1° Il faut noter le fait qu'en dépit de ces situations de crise, l'ancrage rural (d'un point de vue démographique) reste extrêmement fort, et ce malgré un important essor des villes. En Afrique par exemple, la FAO estime que les ruraux représentent environ 60% de la population du continent.

2° Alors même que le rôle économique de l'agriculture est plus problématique que jamais, la terre (le foncier agricole) est l'enjeu de luttes et de conflits extrêmement vives. Les parties prenantes de ces conflits ne sont d'ailleurs pas seulement des ruraux, mais aussi des urbains voire des émigrants ayant, depuis fort longtemps pour certains, quitter leur terroir d'origine pour les métropoles riches d'Europe ou d'Amérique du nord.

C'est donc à ce paradoxe que je m'intéresse : c'est à dire aux modalités de cet ancrage rural en situation de crise économique, dans divers contextes sociaux et culturels, à ses conditions de possibilité.

Comme cela apparaît dans la plupart des enquêtes de terrain, cette problématique des modes de perpétuation ou de reproduction des sociétés rurales dans un contexte d'internationalisation de l'économie, remet en cause pour une large part la perspective du « Grand Partage » qu'évoque Florence Weber, et qui a fait les beaux jours de l'anthropologie économique française.

En effet, les situations observées mettent fortement à l'épreuve les catégories d'analyse, en faisant intervenir de façon très entremêlées, des modes d'action économique et des logiques que l'on distingue généralement selon les registres du marchand et du non marchand.

La notion « d'hybridation » des sphères économiques est ici provisoirement mobilisée pour rendre compte de ces situations.

De quoi s'agit-il ?

2/

La notion procède d'abord du caractère pluriel de l'économie, exhumé par Karl Polanyi. On se rappelle qu'il distingue différents pôles économiques :

l'économie marchande (qui est diverses et dont le marché auto-régulé n'est qu'une composante, historiquement et culturellement situé) ;

l'économie non marchande ;

l'économie non monétaire.

Il distingue également différents principes économiques :

la réciprocité ;

la redistribution ;

l'échange marchand.

Pour Polanyi, ces modes d'action économiques sont adossés à des structures sociales¹, mais ils ne sont pas exclusifs les uns des autres. Il signale même qu'en général, ils coexistent au sein d'une même société.

Singulièrement, l'anthropologie économique – notamment l'école française – n'a pas exploité cette perspective ouverte par Polanyi. L'idée qui a souvent prévalu est généralement celle d'un principe économique dominant et déterminant, épousant les contours d'une formation sociale. L'apparition de phénomènes marchands et l'insertion des économies locales dans le marché international sont alors perçus comme entraînant une crise de civilisation, un processus d'acculturation et de subordination à un nouvel ordre économique.

En fait, c'est la nouvelle sociologie économique, et plus particulièrement les travaux consacrés à la notion « d'économie solidaire », qui vont réinvestir cette question de l'articulation entre les trois pôles de l'échange marchand, de la réciprocité et de la redistribution. Cela en l'élargissant aux défis posés aux sociétés européennes notamment, du fait de la crise de l'Etat-providence. Les travaux de Jean-Louis Laville et Bernard Eme

¹ La réciprocité suppose comme arrière plan des groupes symétriquement ordonnés ; la redistribution repose sur la présence d'un centre et l'échange suppose l'existence d'un marché créateur de prix).

entre autres, sont emblématiques de ce courant : la combinaison de ces trois pôles économiques est au fondement même du renforcement d'un « tiers secteur » entre l'Etat et le marché. Et cette grille de lecture en terme de combinaison ou d'articulation entre échange marchand, réciprocité et redistribution est appliquée, par exemple à l'étude du fonctionnement d'entreprise d'insertion ou au fonctionnement des associations.

Les réticences que suscitent cette approche en terme d'articulation des différents pôles économiques (qui sont du reste les limites adressées à la thèse de Polanyi), résultent de la tendance à surdéterminer et naturaliser ces pôles économiques, c'est à dire à faire du « marché », de la « réciprocité » et de la « redistribution », des catégories stabilisées une fois pour toutes...d'oublier *in fine* qu'il s'agit d'idéaux-type.

De fait, ces « catégories » s'appliquent à des réalités plurielles et mal stabilisées : les phénomènes marchands sont divers, tout comme l'équation don-contredon ne peut suffire en elle même à rendre compte de la multiplicité des logiques réciprocaires et des rapports sociaux qu'elle met en jeu². Cette relative indétermination et perméabilité entre ce qui relève d'un registre marchand ou d'un registre non marchand, est particulièrement visible dans les régions de ce monde qui ne sont pas le foyer d'origine du marché « auto-régulé », mais qui s'inscrivent d'une façon ou d'une autre dans la globalisation économique.

L'émergence d'institutions marchandes – ou supposées telles – s'opèrent ici le plus souvent sur le mode de la « réinvention » plus que de la greffe du capitalisme (Bayart).

Je peux illustrer cette perspective en présentant très rapidement le fonctionnement des marchés ruraux mélanésiens que nous avons étudié en Nouvelle-Calédonie. Dans ces marchés, les clients et les vendeurs adossent des rôles interchangeableables (car on peut très bien acheter des produits que l'on possède dans son champs). Par ailleurs, après le cycle commercial consacré à la vente des produits agricoles, les « commerçantes » (il s'agit très souvent de femmes) s'échangent sous forme de troc des produits (un sac de poissons contre un sac d'igname) ; puis ces mêmes commerçantes organisent l'après midi dans une autre salle, un loto auquel viennent participer les villageois, afin d'écouler les invendus sous forme de lot.

² On prendra ici comme exemple l'étude que Bensa (2002) consacre aux pratiques de comptages des dons lors de cérémonies funéraires kanakes. Ainsi au sein d'une même cérémonie, les biens mis en circulation peuvent faire l'objet ou non d'une stricte comptabilité des dons et des contre-dons, selon la nature des groupes sociaux engagés et les contextes. Ici par exemple, seule la circulation de bien avec les oncles maternels échappent à toute comptabilité ostensible.

On peut ainsi observer des séquences de transactions traversant en un même moment économique (autour d'un marché) divers pôles que l'on s'attache à isoler.

Car il ne suffit pas ici de poser l'évidence d'un marché encastré dans les rapports sociaux, mais également d'essayer de rendre compte de ce qu'il représente pour les acteurs : c'est à dire simultanément un espace marchand, où s'effectue la régulation d'une demande et d'une offre de biens au moyen de prix ; un lieu de réactualisation de relations réciproques entre individus ; enfin un prétexte à la redistribution monétaire, l'achat de produit ou la participation au loto étant principalement le fait de membres salariés de la communauté, qui possèdent souvent dans leur champs les produits ou lots qu'ils viennent acquérir.

Afin d'illustrer cette notion d'hybridation, je peux aussi rapidement évoquer le fonctionnement des marchés locaux de bétail que j'ai étudié en Somalie. Ces marchés constituent le maillon d'une chaîne de commerce international d'animaux sur pied entre la Corne de l'Afrique et la péninsule arabique. Il s'agit d'un marché internationalisé et très concurrentiel, dans lequel les commerçants somalis sont en concurrence avec d'autres opérateurs de la région, mais aussi avec des Australiens et des Néo-Zélandais.

Il faut noter que l'émergence de ces marchés locaux s'effectuent dans un contexte particulier. Ils apparaissent au début du 20^{ème} siècle dans l'arrière-pays somali pour répondre à un problème particulier : il s'agit d'inciter des pasteurs nomades très rétifs à commercialiser une partie de leurs animaux. Il se met ainsi en place progressivement, des institutions marchandes qui reposent sur une chaîne d'intermédiaires : un pasteur nomade ne consent à vendre son bétail qu'à un courtier (*dilaa*) de son propre groupe de parenté. Car celui-ci est supposé en retour lui garantir des conditions favorables d'accès à d'autres biens alimentaires, en situation de crise économique ou écologique.

Dans cet exemple, la personnalisation des liens n'est nullement une dimension latente ou occultée : elle est explicitement la condition même de l'échange marchand et la condition même de l'insertion des marchands somalis dans ce commerce international.

3/

On pourrait multiplier et développer les exemples où s'imbriquent de façon très manifeste et pragmatique, des registres d'action économique que l'on pose comme étant distincts, sinon opposés.

Toutefois, pour conclure cette communication, je souhaiterais rappeler le caractère « hybride » des économies rurales contemporaines que l'on étudie en diverses parties du monde.

J'ai évoqué précédemment l'imbrication des registres marchands et non marchands, comme condition de la circulation marchande. Mais il faut rappeler le caractère multifonctionnel des systèmes de production agricoles ou pastoraux : dans nombre de situations, les ruraux produisent des biens alimentaires pour le marché, pour leur auto-consommation ou leur sécurité alimentaire, pour l'entretien de rapports sociaux (en contribuant aux dons ou échanges à caractère cérémoniel, aux rites agraires, aux prestations matrimoniales, etc.).

Par ailleurs, comme le montre la plupart des enquêtes effectuées, les activités de production agricole ne sont en général qu'une composante parmi d'autres activités mobilisées par les ruraux : cela va de la pluri-activité à base de salariat intermittent, à l'orpaillage, en passant par la contrebande, etc.

Enfin, ces dynamiques agricoles et rurales sont fortement articulées à l'économie globale par le biais des migrations internationales. Le transfert de revenus des migrants vers leur terroir d'origine est une contribution majeure à l'entretien d'une activité agricole. Ce sont des réseaux solidaires, du lien social, qui participent de façon déterminante à l'entretien des économies rurales.

4/

La notion « d'hybridation », quoique très vague, permet de rendre compte à mon sens de comportements économiques qui s'affranchissent très clairement des polarités élaborées par l'économie substantive de Karl Polanyi. Il apparaît clairement que les registres marchands et non marchands (pour ne prendre que ces catégories englobantes) sont pratiquement toujours entremêlés. Comme nous l'avons évoqué, la personnalisation des liens peut être la condition même de l'existence de rapports marchands, de même que la marchandisation (et l'exportation) de la force de travail sont la condition de l'entretien de rapports sociaux solidaires et du caractère multifonctionnel de l'acte agricole.

Ceci dit, dès lors que l'on s'affranchit des polarités de la théorie, il reste à réinvestir des questionnements que l'anthropologie économique a déserté : à rendre compte des catégories qui font sens pour les acteurs, dans leur démarche de réinvention et de réajustement permanents de l'action économique.